REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n° 96-581 DU 19 DECEMBRE 1996 portant nomination et promotion à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin de son Excellence ZHAO HUIMIN, Ambassadeur extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine près le Bénin en fin de mission

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

Vu la loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;

Vu le Décret n ° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;

Vu les décrets 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

.../...

Vu l'extrait du relevé des décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 30 Octobre 1996,

Après avis du Conseil de l'Ordre,

D E C R E T E :

Article 1er : Est nommé et promu à titre exceptionnel civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin au grade de Commandeur pour prendre rang à partir du 28 Novembre 1996, Son Excellence Monsieur ZHAO HUIMIN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine près le Bénin, en fin de séjour, pour avoir contribué de façon positive au renforcement de la coopération et de l'amitié bénino-chinoise.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 19 DECEMBRE 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,

Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - MINISTERES 18 - GCONB 30 - SGG 4 - MESGPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - CES 2 - DPE-DCC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - HAAC 2 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n° 96-580 DU 19 DECEMBRE 1996 portant nomination et promotion à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin de Madame Elisabeth K. POGNON, Président de la Cour Constitutionnelle

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

Vu la loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;

Vu le Décret n ° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire- Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;

Vu les décrets 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

Après avis du Conseil de l'Ordre,

.../...

D E C R E T E :

Article 1er : Est nommée et élevée à la Dignité de grand-Officier à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin conformément à l'article 2, alinéa 2 de la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin, Madame Elisabeth K. POGNON, Président de la Cour Constitutionnelle pour prendre rang à partir du 07 Juin 1993, date de son entrée en fonction.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 DECEMBRE 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,

Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - MINISTERES 18 - GCONB 40 - SGG 4 - CES 2 - HAAC 2 - MESGPR 2 DEPARTEMENTS 6 - DPE-DCC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 INTERESSE 1.